

Chambre, elle doit être urgente et nécessaire. La question n'a absolument aucun caractère urgent car, comme le sait le public au Canada, il y a quelques jours que l'accord a été signé. Le fait de soulever la question maintenant ne lui confère pas un caractère urgent.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je signale au député et à tous les autres représentants qu'il appartient à l'Orateur de déterminer ce qui est urgent. De jour en jour, après la période des questions, il est porté à conclure que beaucoup de questions sont posées et tolérées alors qu'elles ne répondent pas aux critères invoqués par le député. Dans ces circonstances, je pense que la question posée par le député est recevable.

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je signalerai dans l'intérêt des honorables vis-à-vis que c'est la première fois qu'une question est posée sur l'attitude du Canada envers ce traité. L'opposition aurait dû le faire mais apparemment, elle dort...

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Elle n'aurait pas été permise.

**L'hon. M. Sharp:** Le Canada accueille favorablement ce traité et les documents qui l'accompagnent, dont les dispositions sur la frontière occidentale de la Pologne. Nous admirons le courage et le réalisme que le gouvernement fédéral allemand a démontré...

**Une voix:** Alléluia.

**Une voix:** Asseyez-vous.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois interrompre le député. Il est clair, par sa réponse, qu'il tient à faire une déclaration à la Chambre, mais il ne peut le faire qu'à l'appel des motions. Je lui proposerais donc de ne pas faire de déclaration pour le moment.

**L'hon. M. Sharp:** En toute déférence, monsieur l'Orateur, je signale que lorsqu'un député me pose une question qui, à son avis et au mien, est urgente, il est important, je pense, que je lui réponde. Je ne veux pas faire de déclaration à la Chambre.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Faites-là à l'appel des motions.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. L'honorable député aurait-il l'obligeance de se rasseoir? La question a été posée et le ministre y a répondu, quoique brièvement. Je doute que la déclaration qu'il allait faire doive l'être au moyen d'une réponse à une question. Je dois lui dire avec déférence, que c'est ainsi qu'il lui aurait fallu procéder.

**M. Baldwin:** Mettez-la en musique et chantez-la à Noël.

## L'IMMIGRATION

### LA CRÉATION D'UN CONSEIL DE RÉVISION DE LA SÉCURITÉ

**M. S. Perry Ryan (Spadina):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Afin de hâter les appels en matière d'immigration et de rassurer le public, le ministre a-t-il décidé de créer un conseil de révision de la sécurité chargé du filtrage des immigrants, conformément aux recommandations du dernier rapport Sedgwick et de la Commission royale d'enquête sur la sécurité?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, une question aussi générale dépasse les limites de mon ministère. Certes, nous étudions toute la question de la procédure d'appel, à la suite du rapport Sedgwick et d'autres considérations sur le sujet, notamment les meilleures méthodes de régler les questions de sécurité, ainsi que tous les autres problèmes qui se posent dans ce domaine en général.

**M. Ryan:** Le ministre recommande-t-il au cabinet qu'une telle commission soit instituée?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas l'endroit où poser pareille question.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** C'est honteux! C'est toujours la même vieille équipe.

\* \* \*

## LE LOGEMENT

### LES BESOINS DE FONDS HYPOTHÉCAIRES ET LES OBJECTIFS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de l'habitation. A la suite de ses récents entretiens avec les représentants des caisses de pension de retraite et comme on prévoit, selon lui, une pénurie de fonds hypothécaires émanant des sources ordinaires, le ministre ferait-il, à l'appel des motions, avant le congé de Noël, une déclaration indiquant nos besoins financiers et les objectifs que nous aimerions voir réaliser par nos institutions financières?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, la question du député n'est recevable que dans la mesure où il demande au ministre si une déclaration sera faite.

**L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille):** Monsieur l'Orateur, je ne serai pas en mesure de faire avant le congé de Noël une déclaration aussi complète que celle que réclame le député. Je fournirai les renseignements voulus à tous les députés aussitôt que la chose sera humainement possible.